

# **PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS**

Direction des Affaires Générales  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
Section Installations Classées

**Installations Classées pour la Protection de l'Environnement**

## **Commune de MONCHY AU BOIS Prolongation d'enquête publique**

### **AUTORISATION D'EXPLOITER UNE CENTRALE A PRODUCTION D'ELECTRICITE PAR LA SOCIETE 3CA PETITIONNAIRE**

-----  
Monsieur le Maire a l'honneur d'informer le public qu'en exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 22 septembre 2010, l'enquête publique ouverte pendant un mois à partir du 30 août 2010, sur la demande d'autorisation d'exploiter une centrale à production d'électricité, par la Société 3CA, lieudit « Fond des Seize » sur le territoire de la commune de MONCHY AU BOIS, **est prolongée jusqu'au 14 octobre 2010.**

**Un dossier relatif à ce projet est déposé en Mairie de MONCHY AU BOIS.**

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les adresser par écrit à la Mairie de MONCHY AU BOIS **jusqu'au 14 octobre 2010 inclus**, soit à les remettre ou les formuler à M. Michel-Ange MOUQUET, commissaire-enquêteur, qui assurera en Mairie de MONCHY AU BOIS deux permanences supplémentaires :

- le samedi 9 octobre 2010 de 9 h à 12 h
- le jeudi 14 octobre 2010 de 16 h à 19 h

A l'issue de l'enquête, le Préfet du Pas-de-Calais statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.